

**D.U. Métiers de l'Administration Générale Territoriale (MAGT)****Financement**Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**UNIVERSITE DE PAU ET DES  
PAYS DE L'ADOUR  
Muriel FRITSCH  
05.59.40.78.88  
accueil.forco@univ-pau.fr**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarie(e)  
Actif(ve) non salarié(e)**Sélection :**

Dossier

**Niveau d'entrée requis :**Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST  
(Niveau 5 européen)**Conditions d'accès :**Étudiants (Bac + 2 minimum). • Demandeurs  
d'emploi et salariés du secteur privé en  
reconversion professionnelle (expérience  
professionnelle ou Bac + 2). • Agents  
territoriaux en poste.**Prérequis pédagogiques :**Étudiants (Bac + 2 minimum). • Demandeurs  
d'emploi et salariés du secteur privé en  
reconversion professionnelle (expérience  
professionnelle ou Bac + 2). • Agents  
territoriaux en poste.**Contrat de  
professionnalisation  
possible ?**

Non

**Objectif de la formation**

Former aux métiers de secrétaire de mairie ou de gestionnaire administratif dans les collectivités locales moins de 5000 habitants (80 % de la formation) Préparer au concours de rédacteur territorial – catégorie B (20 % de la formation)

**Contenu et modalités d'organisation****UE 1 – Le cadre général de l'action administrative territoriale** Introduction au droit des collectivités territoriales Le cadre institutionnel et partenarial de l'action des collectivités territoriales Les grands principes de l'action des collectivités territoriales **UE 2 – Les moyens de l'action administrative territoriale** Les moyens humains – la Fonction Publique Territoriale Les moyens financiers Les moyens matériels **UE 3 – Les principaux domaines de l'action administrative territoriale** Les services déconcentrés de la commune L'urbanisme et les affaires foncières L'action sociale Le développement économique local (notions) **UE 4 – L'exercice professionnel** Le fonctionnement interne de la collectivité Les principes déontologiques La méthodologie professionnelle Formation informatique Stage **UE 5 – La préparation aux épreuves d'admissibilité** Des réponses à une série de questions La note de synthèse Séminaires thématiques **UE 6 – La préparation à l'épreuve d'admission** Méthodologie de l'épreuve d'admission Entraînement à l'épreuve oraleParcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné****Validation(s) Visée(s)****> Attestation de fin de formation****Et après ?****Suite de parcours****Préparation au concours de Rédacteur Territorial** Occuper un poste de secrétaire de mairie ou de gestionnaire administratif en tant que rédacteur territorial (suite à l'obtention du concours). • Intégrer, selon les besoins, les services de missions temporaires des CDG du bassin des Pays de l'Adour (un tremplin vers l'emploi et une expérience professionnelle). • Être recruté en tant qu'agent non titulaire dans des communes de moins de 1 000 habitants sur des postes de secrétariat de mairie**Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
<b>00353244</b>	du 07/09/2023 au 30/06/2024	Pau (64)	UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR		Non éligible	
<b>00506317</b>	du 05/09/2024 au 20/06/2025	Pau (64)	UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR		Non éligible	